

Paris, le 6 octobre 2015

LA PREFECTURE DE POLICE COMMUNIQUE : Sécurité des touristes à Paris

Lors de la réunion qui s'est tenue ce jour, le préfet de police a dressé le bilan du plan de sécurité des touristes avec l'ensemble des acteurs concernés : procureur de Paris, adjoint au maire de la ville de Paris en charge du tourisme, responsables des principaux sites touristiques et transporteurs publics, représentants diplomatiques chinois, japonais, coréens ainsi que l'ensemble des directeurs des services actifs de police de la préfecture.

Chaque année, Paris accueille plus de 30 millions de visiteurs, ce qui en fait la première destination touristique mondiale. Désireuse de renforcer la sécurité des touristes pour leur permettre de séjourner dans les meilleures conditions possibles, la préfecture de police met en œuvre depuis le printemps 2013 un plan d'action spécifique qui privilégie une occupation accrue du terrain, la prévention des risques encourus face à une délinquance organisée, l'amélioration de l'accueil des victimes étrangères et également une stratégie de communication ciblée.

Ce plan, reconduit pour la saison 2015, vise à renforcer les dispositifs déployés sur la voie publique en fonction des comportements des délinquants, développer les partenariats institutionnels pour favoriser l'information des touristes et multiplier les dispositifs d'accueil en leur faveur.

Les résultats confirment cette année encore la politique volontariste de la préfecture de police et la mise en synergie des actions policières qui débouchent sur des résultats tangibles au profit des touristes.

Ainsi les secteurs : Butte Montmartre, Champs-Élysées, Champ-de-Mars, Trocadéro, Musée du Louvre / Palais-Royal, Notre-Dame / bas quartier Latin / boulevard Saint-Germain / Châtelet, Opéra enregistrent une diminution des **vols avec violences**. Il est à remarquer des baisses notables dans les secteurs : **Champ de Mars, -56%, Trocadéro, -30,43% et Butte Montmartre, -34,29%**. De façon générale, les faits de vols avec violences commis dans les **zones touristiques sont en net recul, - 16,76%**.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

Les **coups et blessures volontaires** sont également en **diminution de 24,24% sur l'ensemble des secteurs touristiques, tout comme les vols à la tire, -28,01%**. A titre d'exemple, **Champs-Élysées et Champ de Mars** enregistrent respectivement des **diminutions de 45,28% et 64,87%**. La **baisse de 20% des vols à la tire commis à l'encontre des touristes asiatiques** illustre particulièrement le recul de ce type de délinquance alors même que le nombre de visiteurs originaires d'Extrême-Orient en visite à Paris est en progression continue.

Cette action d'occupation de terrain et de présence visible des forces de l'ordre sur les sites touristiques a été encore accrue par le passage au niveau « Alerte Attentat » du plan Vigipirate depuis le mois de janvier 2015, conduisant à une mobilisation exceptionnelle des forces de l'ordre, notamment sur la voie publique avec plus de 29 000 policiers et agents de la ville de Paris. Quelque 55 000 personnes ont été contrôlées et plus de 3 800 interpellées (dont notamment 498 pour vol à la tire, 889 pour vente à la sauvette, 216 pour jeu de bonneteau) contre 2 297 en 2014 (+41%).

Cette année encore, la préfecture de police s'est appuyée sur la coopération policière internationale avec l'accueil de 20 policiers roumains qui ont patrouillé en uniforme avec des policiers français.

Les transports en commun et les gares ont eux aussi fait l'objet d'une sécurisation accrue notamment la liaison Paris - aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, via le RER B ainsi que par l'autoroute A1, tout comme 21 stations de métro les plus fréquentées. Grâce au partenariat avec les transporteurs (SNCF et RATP), des messages de sensibilisation en 7 langues dans les stations et rames les plus exposées ont été diffusés.

La signature d'une convention de sécurisation des principaux centres de congrès et lieux d'exposition entre le Préfet de Police, le procureur de la République et le Directeur Général de ViParis permet l'instauration de la lettre plainte dans les sites gérés par la société ViParis (Palais des congrès de Paris, de Versailles, Carrousel du Louvre, Paris Le Bourget, Paris Nord Villepinte, Paris expo Porte de Versailles).

Cette convention marque une avancée importante dans le dispositif des lettres-plaintes, traduites en anglais, chinois, coréen et japonais, mises en place dans tous les sites touristiques. Les victimes de faits mineurs (vols simples ou à la tire) peuvent déposer plainte sur place en remplissant un formulaire.

C'est aussi le partenariat avec les ambassades et les hôtels qui a été élargi et approfondi, permettant une plus large diffusion des supports de prévention et de communication de la préfecture de police. Le guide « Paris en toute sécurité » est à présent disponible en 8 langues (dont anglais, espagnol, chinois, coréen et japonais).

En outre, cette année, grâce à un nouveau partenariat avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), des étudiants ont assuré, au moyen d'une plateforme téléphonique dédiée la traduction en langues chinoise, coréenne et japonaise, un soutien aux effectifs de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) ; ils ont même accompagné les patrouilles sur les Champs-Élysées.

La saison prochaine, ce plan sera encore renforcé grâce à la poursuite des actions de partenariat engagées notamment avec les ambassades de Chine, de Corée et du Japon.